

c'est-à-dire, une année pendant le cours de laquelle nous seront fidèles à remplir nos devoirs de chrétiens, d'enfants soumis de l'Eglise.

Telle est, chers lecteurs, la bonne année, l'excellente année que nous souhaitons à tous. Demandez-la aussi pour l'ami qui vous a entretenu deux fois le mois, l'année dernière, et qui se propose de continuer ces entretiens familiers avec vous, pendant l'année qui vient de nous ouvrir les bras.

Souhaitez aussi une bonne année à la *Gazette des Familles Canadiennes*. Demandons ensemble qu'elle soit bénie du Ciel, qu'elle soit utile et agréable à ceux qui la liront. Tel est le plus ardent désir de celui qui en a entrepris la publication.

Septième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME, LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS NOUVEAUX-NÉS.

Nous allons traiter, dans cet entretien, un sujet si important, que nous voudrions être entendu de toutes nos familles. Au moins vous, jeunes époux qui nous lirez, donnez-nous votre plus sérieuse attention.

Vous avez demandé au ciel de la postérité ; votre prière a été exaucée, un enfant vous est accordé !

Mais avez-vous jamais réfléchi quel grand événement c'est, que la naissance d'un enfant ? C'est l'événement le plus solennel et le plus grave qui puisse arriver dans le cours de votre vie d'époux, et qui vous impose les obligations les plus saintes et les plus redoutables.

Jetez vos regards attendris sur ce nouveau-né,